



Humidité/travaux/travail au noir

Par **moutonnoir**, le **05/09/2008** à **20:39**

Bonjour,

Nous louons une maison depuis un an et demi. Nous avons choisi cette maison en été. L'était était propre, quelques papiers peints refaits. Avec l'hiver, nous nous sommes aperçus que le chauffage de la chambre ne chauffait pas! Résultat, les murs de la chambre ont moisissures. Nous avons donc fait appel au propriétaire qui a alors engagé des travaux. Il nous réclame aujourd'hui le montant des travaux ce qui est injuste puisque nous n'avons pas arrêté de chauffer et d'aérer la maison.

Bref, de plus il a fait, non pas appel à une société mais à des travailleurs "au noir" d'ailleurs c'était le 15 août. Peut-on avancer cet argument si il persiste à vouloir nous faire payer l'état de son chauffage et de son isolant?